

COMMUNE DE GOXWILLER

Séance du 20 juin 2018

-----06.2018-----

Sous la présidence de Mme LOTZ Suzanne, Maire,

Etaient présents : GRUCKER Alain, EHRHART Yves, Adjoint,

Mme TSCHUDY Isabelle, MM. KOENIG Christophe, HOEFLER Thierry, PIASENTIN Jean-Christophe, FRANCK Michel, DESCHAMPS Joël, SONNTAG René

Absents excusés : Mme DE ALMEIDA PIRES Sandra, Mme DITTLO Elodie qui donne procuration à Mme TSCHUDY Isabelle et M. FRITSCH Hubert qui donne procuration à M. FRANCK Michel

16. Adoption du procès-verbal du 28 mars 2018

Le procès-verbal de la séance du 28 mars 2018 est adopté par tous les membres du Conseil Municipal présents.

17. Déclaration d'Intention d'Aliéner

La Commune a transmis à la Communauté de Communes les déclarations d'intention d'aliéner, sans intention de préempter, concernant les ventes :

- Section n° 20 parcelles 234/128, 236/128, 233/128, 116 et 174/115 - 16 Rue des Aulnes – Bâti sur terrain propre, superficie 223.5 m²,
- Section n° 01 parcelles 272 et 507/271 – 34 Rue Principale – Bâti sur terrain propre, superficie 735 m²,
- Section n° 13 parcelles 211 et 212 – 16 Rue de la Gare – terrain, superficie 18 ares 74.

18. Remboursement Groupama

Suite à une régularisation du contrat Villasur, la Commune a réceptionné un chèque de 162.98 € de l'assurance GROUPAMA.

Suite au sinistre survenu en décembre 2017 sur un poteau de pré-signalisation du passage à niveau, la Commune est destinataire d'un premier chèque de 785.00 €, un chèque de la franchise de 279.00 € devrait nous parvenir dès le paiement de l'assurance du contrevenant.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- ACCEPTE le remboursement par GROUPAMA Assurances d'un montant de 162.98 € de régularisation du contrat Villasur,
- ACCEPTE le remboursement par GROUPAMA Assurances d'un montant de 785.00 € pour le sinistre de décembre 2017 concernant le poteau de pré-signalisation du passage à niveau,
- INSCRIT les deux recettes à l'article 7718 Autres produits exceptionnels sur opération de gestion.

Adopté à l'unanimité.

La Commune a demandé un devis pour le remplacement du poteau de passage protégé Rue du Cimetière endommagé par un tiers connu. Concernant le panneau de signalisation « priorité à droite » Rue Kistrott endommagé par une tierce personne, il sera réparé et remis en place.

19. Cessions Immobilières

A. 57 Rue Principale – Ecole

La signature de l'acte de vente de l'école située au 57 Rue Principale interviendra début juillet 2018.

COMMUNE DE GOXWILLER

Séance du 20 juin 2018

-----06.2018-----

B. 57 Rue Principale – Jardin et Préau

La délibération de cession du 28 mars 2018 fait foi d'accord de vente, Madame ROTH Silke attend les accords bancaires pour la finalisation de l'acte de vente du jardin et du préau situés au 57 Rue Principale.

C. 58 – 59 Rue Principale – Grange arrière allant sur le Chemin de la Promenade

L'acte de vente de la grange arrière du 58 – 59 Rue Principale a été signé avec une servitude de vue.

20. Personnel communal

A. Recrutement saisonnier

Monsieur FRIEDRICH Lucas est engagé comme saisonnier pendant les congés de Monsieur HESS Didier du 16 au 28 juillet 2018, il suivra l'agent communal pendant 2 jours la semaine d'avant pour connaître les tâches à exécuter.

B. ATSEM

Six candidates possédant le concours d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles ont été reçues en Mairie, trois postulantes ont été présélectionnées et ont visité l'école.

Après avoir entendu différents avis et remarques quant au travail de nettoyage de l'école, le Conseil Municipal estime qu'il faudrait prendre une ATSEM et une société de nettoyage pour le ménage du bâtiment de l'école. En cas de maladie ou d'absence de l'ATSEM le ménage serait toujours assuré.

Le Conseil Municipal,

- DEMANDE l'engagement pour la rentrée scolaire 2018/2019 d'une ATSEM pour les heures d'école, le nettoyage des affaires scolaires (jouets – tables etc....) lui incombant,
- DEMANDE de confier le nettoyage de l'école, sur la base de 2 heures par jour, 4 jours par semaine, à une société de nettoyage.

Adopté à l'unanimité.

21. Divers

A. Conseil d'Ecole du 24 mai 2018

Le compte-rendu du Conseil d'Ecole du 24 mai 2018 a été transmis à tous les Conseillers Municipaux.

B. Conflit de voisinage

Madame le Maire informe les Conseillers Municipaux du différend qui oppose le propriétaire du 110 Rue du Four et la Commune concernant les plantations le long du mur (possibilité de remontée humide) de sa grange qui jouxte la cour de l'école. Après deux visites sur place avec l'expert d'assurance et un géomètre, un accord a été trouvé entre Monsieur DURR Martin et la Commune.

Un relevé d'arpentage a été fait par le géomètre duquel il ressort que les plantations de la Commune empiètent légèrement la propriété du voisin. Par contre, il ressort que le débord de

COMMUNE DE GOXWILLER

Séance du 20 juin 2018

-----06.2018-----

toiture et la descente de gouttière des eaux pluviales de la grange de Monsieur DURR Martin sont sur la propriété de la Commune.

L'entreprise Thierry MULLER, attributaire du lot, fera l'étanchéité nécessaire entre les plantations et le mur pour une dépense de 1 020.00 € T.T.C.. Les travaux à charge de la Commune seront faits pendant les vacances scolaires d'été.

C. Recensement de la Population

Le prochain recensement de la population aura lieu en février – mars 2019. Monsieur GRUCKER Alain sera le coordinateur avec l'INSEE. Il suivra avec Madame REIBEL une réunion d'information en sous-Préfecture le 3 juillet prochain.

D. Ballons de football – verger de Monsieur ANTONY

Suite à une entrevue entre Monsieur ANTONY, Monsieur le Président GRUCKER Arnaud de l'Union Sportive de Goxwiller accompagné de Monsieur BETSCH Pascal, Madame le Maire et Messieurs GRUCKER Alain et EHRHART Yves concernant le problème des ballons de football atterrissant dans le verger de Monsieur ANTONY, la Commune de Goxwiller a mis en place une caisse métallique fermée par deux cadenas. Monsieur ANTONY y mettra les ballons retrouvés sur son terrain et l'Union Sportive de Goxwiller s'engage à signaler le nombre de ballons « perdus » et de ne plus aller sur la propriété voisine.

E. Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) – Réunion Publique le 25 juin 2018

Madame le Maire informe ses collègues qu'une réunion publique aura lieu le 25 juin 2018 à la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville de Barr à 19 heures concernant la présentation du PLUi. Un dossier du PLUi est mis à disposition en Mairie aux heures d'ouverture au public.

F. Compensation T.V.A.

L'état du fond de compensation de la T.V.A. pour l'année 2017 concernant les dépenses réelles d'investissement a été validé par la Préfecture, un titre au nom de la Commune a été émis d'un montant de 232 000.00 €.

G. Problèmes de martres dans les plantations

Monsieur METZ André, garde-chasse de la chasse communale a été contacté par Madame le Maire pour ses services de piégeage.

H. Epreuves de recherches de personnes égarées – 30 juin 2018 et 1^{er} juillet 2018

Le Club d'éducation canine d'Obernai organise samedi le 30 juin et dimanche le 1^{er} juillet des épreuves de recherche utilitaire (recherche de personnes égarées) sur le ban communal et environs. Les chiens seront tenus en longe, les participants emprunteront les voies piétonnes, les trottoirs ainsi que les chemins et sentiers.

I. Demande de la Confédération des Apiculteurs d'Alsace

Le Président de la Confédération des Apiculteurs d'Alsace, suite à l'appel à manifestation d'intérêt trame verte et bleue (AMI TVB) lancé par la Région Grand-Est, demande une aide à la réalisation d'un grand projet de renaturation du département par la plantation de haies afin de reconstituer les corridors écologiques vitaux pour sauver la biodiversité sur notre territoire et assurer un bol alimentaire à nos abeilles.

COMMUNE DE GOXWILLER

Séance du 20 juin 2018

-----06.2018-----

Le Conseil Municipal,

- ESTIME que le ban de Goxwiller est pourvu d'un nombre suffisant de haies vives.

J. Alsace Destination Tourisme – Village fleuri

Alsace Destination Tourisme a envoyé un mail aux communes pour pouvoir postuler au concours des maisons fleuries. Madame le Maire propose de recréer la Société d'embellissement avec des bénévoles pour les plantations et nettoyage des espaces verts comme dans d'autres communes.

K. Dépôts sauvages de poubelles et autres encombrants

Afin d'enrayer la multiplication de dépôts sauvages de poubelles et autres encombrants comme pouf, matelas, reste de canapé etc.... la municipalité demande aux administrés de relever les plaques d'immatriculation des contrevenants et de transmettre cette information en Mairie.

Dans le même registre, vous aimez votre compagnon à quatre pattes, vous ramassez ses déjections, c'est bien, et mettez le sachet dans votre poubelle et pas dans celle du voisin ou dans la rue !

L. Co-voiturage

Le problème du stationnement de voitures de co-voiturage a été soulevé. La Mairie est consciente que le co-voiturage a pris de plus en plus d'ampleur et que les places prévues à cet effet près du point info ne suffisent plus.

La Municipalité demande d'être conciliant avec les propriétaires des voitures qui stationnent sur des emplacements matérialisés Rue Principale et dans d'autres voies communales (domaine public).

M. Nettoyage des trottoirs et des abords des propriétés

Avec la loi zéro phyto, il y a de plus en plus de mauvaises herbes qui poussent aux abords des propriétés et sur les trottoirs. Il est rappelé aux propriétaires et occupants d'immeubles de balayer régulièrement et de désherber les abords de propriétés ainsi que les trottoirs pour enrayer la prolifération des mauvaises herbes et permettre l'évacuation des eaux de pluie.

N. Prospection immobilière

La Foncière du Rhin est passée en Mairie pour informer Madame le Maire de son projet de prospection immobilière.

O. Travaux de voirie

Il y a lieu de vérifier l'état de la Rue Kistrott, des nids de poule sont en formation.

Le passage protégé de la R.D. 1422 est à repeindre, pour sécuriser le site un arrêté municipal avec une circulation alternée sera pris.

Pour copie certifiée conforme
Le Maire :

Suzanne LOTZ